



**Compte-rendu de la réunion d'informations - du 30  
juin 2009  
Natura 2000 Massif Forestier du Haut Bray**

**Étaient présents :**

M. Gilles DEGROOTE : président du CoPil, Maire de Savignies, Conseiller Communautaire CAB  
Mme Nadège LEFEBVRE : vice-présidente du CoPil, Maire de Lachapelle-aux-Pots, présidente de la Communauté de Commune du Pays de Bray ;  
Mme Sandrine MILANO, :chargé de mission Natura 2000, DREAL Picardie ;  
Mme Maria BADSI : responsable de bureau, DDEAF Oise ;  
M. Emmanuel DAS-GRACAS : , Responsable de la Mission Oise, CSNP ;  
M. Herbert DECODTS : Chargé de mission Oise, CSNP ;  
M. Guillaume SERGEANT : chargé de mission développement durable, Mairie de Beauvais ;  
Mme Séverine Collin : Conseillère municipale à la mairie de Savignie

---

L'objet de cette réunion d'information est d'identifier les modalités de mise en œuvre pour l'élaboration du DOCOB.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) porteuse du DOCOB a choisi de déléguer certaines missions à des opérateurs.

Il est donc nécessaire de trouver des opérateurs techniques et de formaliser ces partenariats au travers de conventions.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière a proposé sa candidature pour être maître d'œuvre, (cf mail du 27/06/2008).. Le CRPF dispose d'inventaires floristiques et d'habitats sur une grande partie de la zone d'étude. Une demande de confirmation a été faite par la DDEA auprès de Mr Pillon par mail du 10 /09/09.

Dans le cadre d'un partenariat avec la DREAL le e Conservatoire des Sites Naturels de Picardie peut intervenir sur les milieux ouverts (élaboration de cahier des charges, études...)

Le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNB) peut participer au niveau des connaissances liées aux landes.

Il sera nécessaire de réfléchir à une convention pour les missions confiées par l'Agglomération au CSNP, si nécessaire en ne renouvelant pas celle entre la Ville de Beauvais et le CSNP au vu des compétences de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis dans le domaine des milieux naturels.

La CAB doit effectuer le recrutement d'un technicien en septembre/octobre 2009. Ses missions seront définies en fonction de celles confiées aux différents opérateurs.

Ainsi, un plan de charges entre les différents opérateurs doit être établi par le CSNP pour le 15/08/2009.

En fonction de ce plan , une demande de subvention sera adressée à la DREAL pour le 15 octobre au plus tard par la CAB pour donner lieu à une convention entre la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et la DREAL.

A titre indicatif, le coût de la phase d'élaboration du DOCOB est estimé entre 100 à 130 k€ . La durée d'élaboration est d'environ 2 ans.

### Décisions

- Réunion entre la CAB - CSNP - CBNB - CRPF afin de caler le plan de charge pour fin août début septembre ; transmission du plan de charge à l'Etat ;
- Convention à préparer CAB - État - Europe pour bénéficier des financements pour le 15 octobre ;
- Convention à préparer CAB - CCPB pour définir la mise à disposition d'un agent CAB sur le territoire de la CCPB ;
- Organisation par la CAB d'un CoPil début 2010.

Le Président du Comité de Pilotage

Gilles DEGROOTE